



ASSOCIATION SPORTIVE DE COURSE D'ORIENTATION D'ORLEANS



1 Passage Jacques PELLETIER 45140 ORMES
Tél. 06 62 52 18 22 - <http://www.asco-orleans.com> - contact@asco-orleans.com
SIRET 44418456800020 - FFCO N° 4504 CE

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL MOYENNE DISTANCE DE VTT ORIENTATION DUATHLON ORIENTATION (COMBINE CO PEDESTRE ET CO VTT ENCHAINÉES) 08 NOVEMBRE 2015 VIEILLES-MAISONS SUR JOUDRY (45)

Organisateur :

ASCO ORLEANS

Traceur :

Claude FLAMENT

Arbitre :

Hervé FLAMENT

Contrôleur des circuits :

Régis FLAMENT

GEC :

Franck REINEN

Fléchage :

Au croisement de la D948 et de la D88 à la BOUERE DU BOIS.

Accueil :

Sur place à partir de 08h45

Parking/Accueil : 100 M - Accueil/Départ : sur place – Accueil/Arrivée : sur place

Départs :

De 09h30 à 11h30 Fermeture des circuits 14h00

Départs libres toutes les minutes.

Cartes :

L'Etang des bois pédestre et VTT - Réalisation 2014, Extension 2015, échelle 1/10000° et 1/15000°

Terrain : Forêt Orléanaise

Cartes réalisées par CF Orientation - Claude FLAMENT

Temps de course :

Conforme au règlement de mise en place des circuits de couleurs

Système de contrôle :

Utilisation de la gestion électronique SPORTident

Inscriptions :

soit par courrier à Monsieur Franck REINEN

1 Impasse Jacques PELLETIER – 45140 ORMES – Tél : 06.62.52.18.22

Soit par e-mail à franck.reinen@bbox.fr

Soit sur place à partir de 8h45 dans la limite des cartes disponibles

CIRCUIT VTT	Difficultés	CIRCUIT PEDESTRE	Difficultés
VIOLET	Très difficile	VIOLET LONG	Très difficile Long
ORANGE	Difficile	VIOLET COURT	Très difficile court
BLEU	Facile	ORANGE	Difficile
		JAUNE	Moyen
		BLEU/VERT	Facile à très facile



ASSOCIATION SPORTIVE DE COURSE D'ORIENTATION D'ORLEANS



1 Passage Jacques PELLETIER 45140 ORMES

Tél. 06 62 52 18 22 - <http://www.asco-orleans.com> - contact@asco-orleans.com

SIRET 44418456800020 - FFCCO N° 4504 CE

Tarifs :

Course d'orientation à VTT MD : 6 €

Duathlon orientation : 11 €

Location de pointeur SPORTident : 3 € + caution de 35 €

Résultats

Sur le lieu de course et sur notre site <http://www.asco-orleans.com/>

Délivrance d'un PASS'ORIENTATION. Les personnes « non licenciées » devront fournir un certificat médical (ou copie certifiée conforme) de non contre-indication à la pratique de la course d'orientation en compétition datant de moins d'un an ou présenter une licence UNSS en cours de validité portant la mention « course d'orientation », pour participer à la compétition. Pour les autres, ... réseau de postes à disposition sans chronométrage.

